



DELIB 59-2024

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CAHUZAC
Séance du 26 novembre 2024 à 18H00**

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 7

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 7

Date de la convocation : 21/11/2024

Date d'affichage : 21/11/2024

L'an deux mille vingt et quatre et les vingt-six novembre à 18h06, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Mesdames Alexia BOUSQUET, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Martine BOUSQUET et Messieurs Cédric GARCIA, Francis LEDOUX, Jean-Luc IMART, Simon SAFFORES.

Excusés : Adrien STOLDICK pouvoir à Simon SAFFORES.

Absents : Mme Nadège BOUYSSÉ

Secrétaire de séance : M. Francis LEDOUX

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, Mme le maire propose de voter à main levée

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Objet de la délibération : **Délibération décision modificative budget communal, amortissement SDET**

Madame le Maire annonce au conseil qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour payer une facture du SDET (remplacement des armoires électriques du lieu-dit Rousseille), en effet il manque 344€ sur le chapitre, il convient aussi de prévoir l'amortissement de cette dernière à hauteur de 5.60€ pour l'année 2024.

Désignation	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
042-681 Dotation aux amortissements et aux provisions	+5.60€	
023-Virement à la section d'investissement	-5.60€	
TOTAL	0,00€	
Investissement		
040-2804181 – Autre organismes public		+5.60€
021 – Virement de section fonctionnement		-5.60€
021-2188 Autres immobilisations corporelles	-344.00€	
Chapitre 204 article 204181 : Subvention versées autre organisme	+344.00	
TOTAL	0.00€	0,00€

Pour : 7 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET